

« troupes grecques, comme avant, l'évêque grec de la ville de Serrès, Apostol, se trouvait à la tête de l'administration municipale. Il nous dit que les objets volés seraient restitués aux soldats et que les voleuses seraient exécutées : leurs noms étaient connus. Pourtant, les objets volés ne furent pas restitués et aucune des voleuses ne fut punie...

« Le 28 juin, l'infanterie et l'artillerie de montagne bulgares apparurent sur les hauteurs qui dominent l'hôpital. Un combat s'engagea entre les groupes bulgares et les *coumites* qui se cachaient derrière notre hôpital. Ceux-ci furent obligés de se retirer et les Bulgares restèrent maîtres de notre hôpital. Mais cela ne dura qu'une demi-heure, car des détachements plus forts d'infanterie et de cavalerie grecques arrivèrent. Une fusillade et une canonnade ininterrompues s'engagèrent entre les ennemis et dura de 3 à 6 heures du soir. Comme auparavant, l'hôpital fut le centre du combat, car il servit à couvrir les Grecs, comme il avait couvert naguère les Bulgares. Un bon nombre des fenêtres de notre hôpital furent brisées et nous fumes obligés de coucher nos malades par terre, auprès des murs, pour les préserver de quelque balle; toutefois, l'un de nos malades fut blessé à l'oreille par une balle en ricochet. En vain j'essayai de démontrer aux Grecs comme aux Bulgares que l'hôpital ne devait pas être choisi pour couvrir les troupes des ennemis. On ne m'écouta pas. »

De part et d'autre, évidemment, on abusait de l'inviolabilité de l'hôpital en annulant ainsi la seule condition à la faveur de laquelle l'hôpital pouvait rester inviolable. On ne tenait tout bonnement aucun compte de la législation concernant la guerre. Le combat fini, les violations du droit se poursuivirent. Écoutons encore M. Laznev :

« Alors arrivèrent les vainqueurs, fatigués et irrités par la bataille. Ils n'ouvrirent pas, mais, à vrai dire, forcèrent les portes de l'hôpital. Puis ils se jetèrent sur le soldat du service sanitaire turc qui leur barrait la porte; il était en tablier blanc d'infirmier et portait la croix rouge sur le bras gauche. Cela ne lui servit de rien et il fut cruellement frappé. Ils envahirent ensuite les salles réservées aux blessés, le fusil en avant, en les menaçant tous de mort parce que « les Bulgares avaient incendié la ville¹ ». Mon aide Komarov et moi, nous essayâmes de défendre les blessés comme nous pûmes, c'est-à-dire, naturellement, par la persuasion, et non les armes à la main. Aussi Komarov reçut-il plusieurs coups de crosse dans la poitrine et sur l'épaule. Les canons des fusils furent dirigés contre moi. En élevant la voix, je déclarai à nos agresseurs, par l'intermédiaire de mon interprète, que je n'étais ni

¹ Voir, dans l'ouvrage de Miletits, sur ce prétendu « incendie », le témoignage de M. Laznev lui-même et de son collègue, M. Klugmann; voir aussi notre chapitre II, p. 69, et suiv.